

**ANNEXE AU REGLEMENT FINANCIER  
ASSOMPTION SAINTE CLOTILDE BORDEAUX**

**COLLEGE**

**Année scolaire 2024-2025**

Document à compléter et à envoyer par courrier avant le **14 Aout 2024**  
avec l'avis d'imposition 2024 complet pour les deux parents

Nom/Prénom de l'élève: .....  
Classe : .....

**1. CONTRIBUTION DES FAMILLES**

Le montant de la contribution fixe est calculé en fonction du « revenu fiscal de référence sur l'avis d'imposition 2024 » divisé par « 2 + nombre d'enfants à charge ». L'avis d'imposition 2024 est à joindre obligatoirement **sinon vous serez placé en catégorie 6** et aucune rectification de catégorie ne sera faite après le 31/12/2024.

Catégorie (à déterminer)	N°
Montant estimé de la contribution	_____ €
Cotisation A.P.E.L. (facultative)	25 €

L'aîné(e) de vos enfants est-il scolarisé dans un autre établissement de l'Enseignement Catholique ? (cocher la case)

OUI       NON

Etes-vous salarié ou enseignant dans l'Enseignement Catholique ? (cocher la case)

OUI (joindre une attestation de votre établissement)     NON

**2. STATUT SCOLAIRE (cocher la case)**

<input type="checkbox"/> Interne en pension complète	4 010 €
<input type="checkbox"/> Demi-pensionnaire (tarif en fonction du nombre de jours)	_____ €
<input type="checkbox"/> Externe Approvisionnement du porte-monnaie pour déjeuner exceptionnellement 10 repas = 78 € par chèque ou carte bleue via école directe	

**3. SECTION INTERNATIONALE/SECTION EUROPEENNE ESPAGNOLE (facultatif - cocher la case)**

<input type="checkbox"/> Section Internationale	260 €
<input type="checkbox"/> Section Européenne Espagnole	80 €

**4. ETUDE DU SOIR ET GARDERIE (facultatif - cocher la case)**

<input type="checkbox"/> Forfait annuel jusqu'à 18h00	190 €
---	-------

**Ensemble scolaire Assomption Ste Clotilde**

*Section internationale anglaise – Section sportive d'excellence – Internat filles*

**5. MODE DE REGLEMENT (cocher la case)**

<input type="checkbox"/> En 1 fois par chèque à réception de la facture en octobre
<input type="checkbox"/> En 3 chèques à réception de la facture et encaissés en octobre, janvier et avril
<input type="checkbox"/> Par prélèvement automatique à échéance au 5 du mois pendant 9 mois (octobre à juin). <b>Joindre le mandat SEPA complété pour les nouveaux inscrits ou modification du RIB</b>

**A COMPLETER OBLIGATOIREMENT PAR LES DEUX PARENTS**

<b>RESPONSABLE LEGAL 1</b>	<b>RESPONSABLE LEGAL 2</b>
Je soussigné, Monsieur _____ reconnais avoir lu le règlement financier et accepte le paiement de l'ensemble des frais tels qu'ils sont décrits dans cette annexe. Je m'engage à régler l'intégralité des frais liés à la scolarité de mon enfant.	Je soussignée, Madame _____ reconnais avoir lu le règlement financier et accepte le paiement de l'ensemble des frais tels qu'ils sont décrits dans cette annexe. Je m'engage à régler l'intégralité des frais liés à la scolarité de mon enfant.
A : _____ Le : __/__/____	A : _____ Le : __/__/____
Signature avec la mention « lu et approuvée » :	Signature avec la mention « lu et approuvée » :

**A compléter en cas de divorce ou séparation**

En cas de séparation ou de divorce, indiquer en pourcentage la part payée par chacun des parents et joindre :

- ✓ l'extrait de jugement ou la convention parentale indiquant les modalités de répartition des frais de scolarité
- ✓ les avis d'imposition 2024 de chacun des parents.

Sans jugement explicite et à défaut d'accord entre les parents, la scolarité sera facturée par moitié entre les parents. Si les deux avis d'imposition ne sont pas fournis, la catégorie la plus haute sera appliquée.

<b>Part de facturation du responsable légal 1 en % :</b>	<b>Part de facturation du responsable légal 2 en % :</b>
--	--